

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1524/BPE Décisions concernant les Services Etat

n° 1524/BPE

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

3 novembre 1964

Numéro JO

n° 11 du 01/12/1964

Date du numéro

1 décembre 1964

TEXTE INTÉGRAL

M. Menguy (Paul), pilote maître de port contractuel (travailleur déplacé), catégorie B, 4 échelon, en service au port de Djibouti, est nommé, par intérim et cumulativement avec ses fonctions actuelles, commandant du port de Djibouti, chef du Service de la Marine marchande et de la Sécurité maritime de la Côte Française des Somalis, en remplacement de M. Paréja (Jean), lieutenant de port, 4 échelon, titulaire d'un congé administratif.